

## LA CARTE IMAGINE'R

Une carte valable toute l'année permettant de voyager de manière illimitée sur l'ensemble du réseau francilien (bus, trains, RER, tramways...) tous les jours de la semaine y compris pendant les vacances scolaires.

Catégorie d'élèves		Tarif (8€ compris)
NON Boursier	Collégien	187,90 €
	Lycéen ou Apprenti	401,30 €
BOURSIER	Collégien : bourse < 450 €	123,85 €
	Collégien : bourse = ou > 450 €	59,80 €
	Lycéen < 5 échelons	328,25 €
	Lycéen échelon 5 ou 6	264,20 €

### Conditions d'éligibilité :

- Résider en Île-de-France : une seule adresse de domicile peut être retenue
- Être âgé de moins de 26 ans au 1er septembre de l'année scolaire de souscription.
- Être scolarisé dans un établissement public ou privé sous contrat, externe ou demi-pensionnaire
- Suivre un cursus de l'enseignement primaire ou secondaire, ou une formation par alternance d'un niveau inférieur au baccalauréat avec le statut d'apprenti (hors contrat de professionnalisation).

### Pour souscrire à cette carte d'abonnement :

1. Remplissez le formulaire que vous retrouverez en ligne : [iledefrancemobilites.fr/imaginer](http://iledefrancemobilites.fr/imaginer) (Pour les étudiants, il faut fournir un certificat d'inscription ou de scolarité. Pour les élèves suivant une formation en apprentissage, il faut fournir un justificatif de scolarité précisant le type de formation suivie et le type de contrat d'alternance.)
2. Nous vous invitons à vous rapprocher de votre commune afin d'obtenir une éventuelle subvention.

**Pour les communes ayant une subvention, si votre Mairie ne possède pas de n° Tiers Payant, vous devez obligatoirement passer dans l'une de nos agences afin qu'on y appose un numéro Tiers Payant avant de transmettre votre dossier à Imagine'R. Sans ce numéro, la subvention ne sera pas prise en compte.**

Pour les communes n'ayant pas de subvention, veuillez envoyer le formulaire directement à Imagine'R.

**Pour tout renseignement, merci de contacter Imagine'R au 09 69 39 22 22**

